

L A L E T T R E D E L'AFMA

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION FONDS MÉMOIRE D'AUSCHWITZ

ÉDITORIAL

Ce numéro rend compte de la cérémonie du souvenir qui eut lieu à l'ancienne Gare de la déportation de Bobigny pour rendre hommage aux victimes de la Shoah, ce 27 janvier jour anniversaire de la libération d'Auschwitz. Des discours prononcés par moi-même :

- retenons le rappel que fut la monstrosité qu'a constitué Auschwitz pris comme symbole du crime contre l'humanité accompli par les barbares nazis, l'évocation aussi des événements douloureux de l'année 2015 où sur le sol français, d'autres barbares ont assassiné des journalistes, des juifs, des policiers, des spectateurs et des consommateurs attablés à des terrasses sans distinction d'origine, - et par le Maire de Bobigny qui, marqué par sa visite à Auschwitz, invité par l'AFMA, déclarait : *j'ai pu appréhender avec effroi la dimension sans mesure de cette machine à tuer, à Auschwitz, l'humanité s'est abîmée plus que nulle part ailleurs* et sa mise en garde : *Nous devons prévenir et prémunir présent et avenir des résurgences de la haine raciste et de l'antisémitisme* ajoutant : *c'est l'ambition de notre projet de valorisation mémorielle et historique de cette ancienne gare de déportation*. Concernant ce projet, rappelons l'engagement de l'AFMA d'assurer le financement des 78 plaques correspondant à tous les convois de déportation des Juifs partis de France.

Autre anniversaire douloureux, celui de l'assassinat de Ilan Halimi, exécuté atrocement il y a 10 ans. Autre anniversaire, il y a quatre ans, celui de la tuerie de Toulouse : sept personnes, trois militaires et quatre victimes juives dont trois enfants de l'école Ozar Hatorah.

Ces crimes ne sont pas isolés. Cette succession de crimes se déroule dans notre société dont une partie est gagnée par l'antisémitisme, banalisé par certains. Cette gangrène ne cesse de progresser dans un climat où le racisme et la xénophobie favorisés maintenant par le problème des réfugiés, agité comme un épouvantail.

Contre ces maux inséparables, l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie nous devons lutter en apportant les explications nécessaires à commencer par l'éducation des jeunes. La transmission de la mémoire est un travail de longue haleine et ne peut se faire sans un rappel permanent des valeurs humanistes auxquelles nous sommes attachés. C'est ce que nous faisons lorsque nous recevons des classes d'élèves à Drancy ou lorsque nous témoignons dans les établissements scolaires.

Jacques Celiset

27 janvier 2016

Journée internationale en mémoire des victimes de la Shoah
et de prévention des crimes contre l'humanité

71^e anniversaire de la libération d'Auschwitz

Journée dédiée à la mémoire des centaines de milliers de victimes de la politique génocidaire nazie. Instaurée le 27 janvier, date à laquelle l'armée soviétique découvre l'énorme machine à exterminer que fut Auschwitz, aujourd'hui site classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Appel à combattre tous les extrémismes.

Mais, hélas, dans un présent inquiétant où la croissance des agressions antisémites, la montée de la haine et de la violence, l'escalade de la barbarie multiplient les victimes et signent la négation des valeurs qui fondent nos démocraties européennes.

Cérémonie de mémoire à Bobigny dans l'ancienne gare de déportation

A l'invitation de la municipalité de Bobigny et de l'AFMA, la cérémonie commémorative s'est déroulée dans cette ancienne gare de marchandises utilisée par les nazis du 18 juillet 1943 au 17 août 1944 pour déporter les juifs internés à Drancy.

Lieu de mémoire : elle fut le lieu de départ de 21 convois massifs faits de wagons à bestiaux plombés ; 19 d'entre eux ont acheminé chacun en moyenne un millier de déportés en 2 à 3 jours à Auschwitz-Birkenau pour être assassinés. Située à 2 kilomètres de la Cité de La Muette, à l'écart des habitations, elle succédait dans cette fonction à la gare du Bourget (41 convois de juin 1942 à juin 1943).

Une cérémonie placée sous le signe de la convivialité qui nous a rassemblés dans l'ancienne halle à marchandises où nous fûmes accueillis par une collation. La cérémonie officielle débuta à 11 heures par les prises de parole qui furent hommage à la mémoire des disparus et témoignage de respect envers celles et ceux qui ont survécu.

Soulignons la présence parmi nous d'Isabelle Choko, Co-Présidente de l'AFMA, qui fut déportée à Birkenau puis transférée à Bergen-Belsen et de Gabriel Bénichou qui était dans le convoi 57 du 18 juillet 1943, premier convoi parti de cette gare où nous nous trouvons.

Interventions : Jacques Celiset, Co-Président de l'AFMA

Stéphane de Paoli, maire de Bobigny

Arthur Tomassin, Directeur du Conservatoire de musique de Bobigny

La cérémonie s'est poursuivie à l'extérieur, devant la halle.

Moment de grande émotion et de recueillement lorsque l'UFAC-UNC (Union française des anciens combattants), l'AFMA, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, le maire de Bobigny ont déposé une gerbe devant les rails où stationnaient les wagons à bestiaux qui embarquèrent les déportés. La gerbe de l'AFMA était portée par nos deux Co-Présidents, Isabelle Choko et Jacques Celiset, et par Gabriel Bénichou.

Puis les participants ont déposé une rose blanche le long des rails ou sur le mur où sont inscrits les convois partis de France.

La cérémonie s'est conclue comme elle a commencé, dans la halle à marchandises et autour d'un buffet-apéritif, dans une ambiance très amicale.

Mireille Champion

SOMMAIRE

- Commémoration à la gare de Bobigny p. 2
- La déportation en deuil p. 6
- Marseille se souvient p. 7
- Des professeurs à Auschwitz p. 10

Chers adhérents, réservez dès maintenant votre journée et votre repas.

Assemblée générale, Dimanche 20 mars 2016

(voir dernière page de cette Lettre)

N°89

Février - mars
2016

La Lettre de l'AFMA bulletin trimestriel de l'Association Fonds Mémoire d'Auschwitz – Loi 1901 – PARIS N° 243476
17, rue Geoffroy l'Asnier – 75004 PARIS – Tél. et fax: 01.48.32.07.42 – C.C.P.: 1769182 E PARIS - Site : www.afma.fr
Directeur de la publication: J. Celiset – Commission paritaire n° 1212A06296 – Imprimerie SIPÉ, 91350 GRIGNY **3€**

Intervention de Jacques Celiset Co-président de l'AFMA :

Cette cérémonie qui nous rassemble aujourd'hui a pour objet de rappeler la mémoire d'événements douloureux qui se sont produits durant la première moitié du siècle précédent et le souvenir de millions d'êtres humains victimes de ces mêmes événements.

En ce début de l'année 2016, notre cérémonie d'aujourd'hui, ici à l'ancienne gare de Bobigny, a lieu dans un contexte éprouvant qui survient après une année 2015 marquée par des tragédies récentes qui se sont produites sur le sol français où les nombreuses victimes appartenaient sans distinction à toutes les couches de notre société.

Je reviendrai sur ces événements à la fin de mon intervention.



Jacques Celiset prononçant son discours

Aujourd'hui, nous commémorons la Journée internationale en mémoire des victimes de la Shoah et de prévention des crimes contre l'humanité pris comme symbole de la libération d'Auschwitz. Journée en mémoire des quelques 6 millions de Juifs dont 1,5 million enfants assassinés par le régime nazi durant la seconde guerre mondiale du XXe siècle, soit dans les camps d'extermination, soit par fusillades dès 1941, lors de l'invasion allemande en Ukraine et en Russie.

A la Journée de recueillement et de souvenir à laquelle nous participons, nous devons aussi évoquer il y a 71 ans à Auschwitz, la découverte pour le monde de l'horreur des crimes accomplis par les nazis

Mais dès juillet 1944, l'Armée rouge en libérant le camp de Maidanek découvre plusieurs centaines de survivants et les preuves de l'extermination massive perpétrée par les nazis, estimée à 360 000 victimes dont une majorité de juifs ainsi que des Polonais et des Russes.

C'est le 27 janvier 1945 qu'une unité de l'Armée rouge entrait dans le camp d'Auschwitz occupé par quelques milliers de déportés malades, des grabataires, ce camp abandonné quelques jours plus tôt, plus exactement le 18 janvier par les geôliers SS, emmenant sur les routes glacées quelque 60 000 déportés.

Ce fut la Marche de la mort tant le nombre des victimes fut élevé, exténuées, affamées, frappées et abattues en cours de route.

Auschwitz-Birkenau, le plus grand camp d'extermination où périrent dans les chambres à gaz et les fours crématoires près d'un 1,1million victimes dont 90% de juifs, 70 000 polonais, 20 000 tziganes, 15 000 soviétiques dont les premiers 600 gazés à l'automne 1941.

Par le nombre de victimes le plus élevé de tous les camps, **Auschwitz-Birkenau est devenu le symbole du crime contre l'humanité** commis contre des populations civiles.

Auschwitz, un symbole

En retenant le 27 janvier date de la libération du camp d'Auschwitz, pris comme symbole, les Nations Unies ont voulu en faire la Journée internationale de commémoration des victimes de la Shoah.

Au cours de la cérémonie officielle en 2006, le Secrétaire général de l'ONU déclarait :

«La tragédie sans pareil que fut l'holocauste ne pourra jamais être effacée, tant que les hommes pourront se souvenir, ils devront continuer d'y penser, emplis de honte et d'horreur ;

Seul le souvenir permettra de rendre aux victimes l'hommage qu'elles méritent. Des millions de juifs et de membres d'autres minorités ont été massacrés...

Le souvenir est la meilleure riposte face à ceux qui affirment que l'holocauste est une invention ou une exagération et que nous devons dénoncer, concluant que le souvenir est aussi un garde-fou pour l'avenir».

Et c'est bien le sens de notre présence ici, aujourd'hui. Présence pour nous recueillir et nous souvenir de la libération d'Auschwitz et de la découverte de l'ampleur du génocide accompli par les nazis.

Les événements de l'année 2015

Cérémonie qui nous rassemble, hélas troublée par le choc, car nous devons l'évoquer, traumatisés par les événements survenus à Paris et à St Denis le 13 novembre dernier : 130 morts et 350 blessés.

Victimes de terroristes au nom d'une idéologie fascisante, le radicalisme islamiste dont les crimes perpétrés hors de nos frontières sur le théâtre des opérations militaires sont l'assassinat de civils, le viol, la décapitation.

Evénements faisant suite à d'autres survenus en début 2015 où 17 hommes et femmes de profession journalistes ou policiers et des citoyens juifs ont été assassinés par des individus terroristes se réclamant de la même mouvance, une idéologie d'exclusion et de mort.

L'année 2015 marquée, entachée par 149 personnes assassinées sur le sol français.

Avec les événements du 13 novembre on est passé de la liberté d'expression exprimée par des journalistes de Charlie Hebdo et de l'antisémitisme sanglant à des assassinats d'êtres humains sans distinction d'origine.

Rappelons que parmi les victimes un collaborateur de Charlie Hebdo et un policier étaient de confession musulmane - enfin des hommes et des femmes, des jeunes surtout qui n'avaient qu'aux yeux des meurtriers le tort d'aimer la vie, eux qui n'aiment que la mort.

C'est la France avec toutes ses composantes qu'ont voulu frapper ces barbares avec pour objectif de provoquer la division dans notre société par la haine et la peur et mettre en péril la démocratie qui est le fondement de nos libertés. N'ayons pas peur des mots, ces assassins sont des fascistes.

Devant cette menace permanente, car c'est une véritable guerre à laquelle nous sommes confrontés, nous saluons les mesures prises par l'Etat pour assurer la sécurité des citoyens mais nous savons hélas que le risque zéro n'existe pas.

Que ceux qui seraient tentés de commettre de tels actes, qu'ils sachent que nous ne permettrons pas aux assassins de la liberté d'échapper à leur condamnation. Nous ne permettrons pas à ces barbares de dicter leur loi, d'imposer un mode de vie, le peuple français a résisté à l'occupation nazie, il saura résister à cette nouvelle barbarie et il la vaincra.

Parallèlement à quoi assistons-nous aujourd'hui en Europe ? A une montée des populismes où l'antisémitisme et le rejet de l'étranger sont des réponses aux frustrations et aux difficultés: en Allemagne, au Danemark, en Grèce, en Hongrie, en Pologne, aux Pays-Bas, en Slovaquie, pour n'en citer que quelques-uns.



Le mur avec la liste des convois

Le souvenir, une nécessité

Si le souvenir est un hommage aux victimes, contre l'oubli, il est aussi une nécessité. La transmission de la mémoire est une obligation morale et civique.

S'il devenait impossible de parler de la Shoah dans certains établissements scolaires ou de faire observer une minute de silence par certains...

Aujourd'hui, la donne a changé, ce ne sont plus les juifs qui sont visés mais tous sans distinction d'origine. **D'attentats ciblés on est passé à des attentats indifférenciés.**

Le devoir de transmission

Ce constat doit nous inciter à l'AFMA en conformité avec nos statuts, à redoubler d'efforts, d'être plus offensifs dans notre travail de transmission vers les jeunes générations. L'antisémitisme et le racisme sont une priorité lorsque nous accueillons des classes d'élèves à l'exposition permanente de l'AFMA sur le site de Drancy.

Ce travail d'explication pédagogique est rendu plus nécessaire que jamais alors que l'antisémitisme est ancré dans une partie de la société française, que le racisme et la xénophobie ne cessent hélas de progresser.

Nous saluons la détermination affirmée par les autorités de l'Etat que le combat contre l'antisémitisme sera une priorité, de même que l'islamophobie qui atteint nos concitoyens musulmans.

Notre association l'AFMA approuve les actions de la ville de Bobigny qui dans le cadre de la commémoration qui nous réunit ce jour a programmé la projection de deux films, l'un «La petite prairie aux boulevards sur le camp d'Auschwitz et l'autre Le fils de Saül sur la Shoah».

Nous sommes réunis ce jour sur le site de la gare de Bobigny qui vit partir il y a plus de 70 ans, 21 convois, 22400 juifs, hommes, femmes et enfants entre juillet 1943 et août 1944, déportés vers les camps de la mort où ils furent assassinés.

Permettez-moi d'ouvrir une parenthèse : Ma tante, la sœur de ma mère qui m'avait recueilli depuis l'arrestation et la déportation de mes parents en juillet 1942, fut arrêtée le 11 juillet 1944 vers 16 heures sur dénonciation à son domicile parisien. Ce jour-là, au sortir de l'école, un retard d'une demi-heure me sauva la vie de l'arrestation tandis que ma tante conduite à Drancy sera déportée par le dernier convoi du 31 juillet 1944 pour Auschwitz où elle fut gazée.

La quasi-totalité des 76 000 juifs dont 11 000 enfants sont passés par Drancy antichambre d'Auschwitz. En 1945, ils seront moins de 2 500 à être revenus, mais aucun enfant. **Un crime commis en France par la France.** Un Mémorial rappelle leur souvenir.

Le rôle de la gare, haut lieu de la déportation des Juifs

De cette gare de la douleur, votre municipalité soutenue par les partenaires institutionnels dont la SNCF et les associations dont la nôtre l'Association Fonds Mémoire d'Auschwitz, nous avons la détermination de faire ensemble de cette gare, un haut lieu de la déportation des juifs de France.

Repère pour que les générations qui suivent, se souviennent que cela fut, pour faire du site de l'ancienne gare de Bobigny un lieu digne de ce nom un lieu de mémoire et aussi de vie dans une complémentarité avec le Mémorial de la Shoah à Drancy.

La récente convention signée entre l'Etat et la ville de Bobigny et le soutien financier accordé, étape décisive pour la valorisation historique de l'ancienne gare de la déportation augurent pleinement cette détermination commune.

L'implication de l'AFMA

Notre association milite pour que la prochaine étape soit l'inauguration de plaques identifiant les 78 convois partis de France, plaques qui pourraient être implantées le long de ces voies conservées ou sur le mur.

L'identification des convois ayant été retenue par le Comité de pilotage. L'AFMA est disposée à assurer le financement intégral de ces plaques et leur installation.

Les convois identifiés par ces plaques permettront lors des commémorations, aux familles de se recueillir.

En conclusion, je voudrais rappeler, que notre Association, dès 1993 pour le cinquantième du premier convoi parti en 1943, par son engagement et son travail de mémoire a contribué de manière décisive à la reconnaissance du rôle de la Gare de Bobigny dans la déportation des Juifs de France par l'occupant nazi avec la complicité active du gouvernement de Vichy.

Nous ne renoncerons jamais à nos valeurs, valeurs partagées avec les autres composantes de la société mais le devoir de mémoire ne peut se concevoir sans appel à la vigilance. C'est le sens de notre combat. Comme l'a dit Paul Eluard «Si l'écho de leurs voix faiblit nous périrons.» A nous de relever ce défi pour qu'il n'en soit jamais ainsi.

Intervention de M. Stéphane de Paoli, maire de Bobigny

Monsieur le préfet, Monsieur le député, Monsieur le représentant de la SNCF, Mesdames et messieurs les élus, Mesdames et messieurs les représentants des associations d'anciens déportés et de leurs familles, Mesdames et messieurs.

En 2005, les Nations Unies décidaient de faire du 27 janvier, la journée internationale en mémoire des victimes de la Shoah et de prévention des crimes contre l'humanité.



Discours de M. De Paoli

Le 27 janvier, une date pleine de sens

Cette date est pleine de sens. Elle renvoie au jour anniversaire de la libération d'Auschwitz-Birkenau. Ce camp fut le plus grand dispositif concentrationnaire et d'extermination de l'Allemagne nazie. C'est pourquoi il fut choisi comme le symbole de ce que fut la Shoah :

Le symbole de la plus grande entreprise de fabrication de cadavres jamais conçue par l'espèce humaine contre une partie d'elle-même.

Le symbole de l'extermination intentionnelle des juifs d'Europe, programmée et organisée à l'échelle industrielle : La «solution finale».

Six millions d'êtres humains, hommes et femmes de tous âges, vieillards et nourrissons, 1.500 000 enfants, seront assassinés. Assassinés au seul motif d'être juif, ou considéré comme tel. Assassinés au seul motif d'avoir existé.

Dans cette entreprise de crime de masse, Auschwitz produira à lui seul, plus d'un million de victimes. La plupart périront dans les chambres à gaz dès leur arrivée. Les autres périront de malnutrition, de maladies, de traitements et de dégradations infâmes, d'expériences médicales et chirurgicales lamentables, de souffrances sans nom.

Leurs corps, sans sépulture aucune, s'embraseront à la chaîne dans les fours crématoires. Les soldats de l'armée rouge découvriront en libérant le camp, assaillis par l'odeur de la mort, une réalité inimaginable.

Auschwitz où l'humanité s'est abîmée

Lors de ma visite à Auschwitz, à l'invitation de l'AFMA que je tiens à remercier ici, j'ai pu appréhender avec effroi la dimension sans mesure de cette machine à tuer.

Chacun devrait pouvoir faire le voyage à Auschwitz. Là-bas, l'humanité s'est abîmée plus que nulle part ailleurs.

Les camps d'Auschwitz-Birkenau, ceux de Chelmno, Belzec, Majdanek, Treblinka, Sobibor, les millions de morts de la Shoah par balle dans les forêts d'Ukraine, d'Estonie, de Lituanie, ont été un aboutissement, un paroxysme : **Celui de la frénésie meurtrière de l'Allemagne nazie.**

Le paroxysme du troisième Reich hitlérien, fondé sur une idéologie différentialiste, raciste et antisémite. Une idéologie qui classait et hiérarchisait l'humanité.

L'aboutissement d'un processus de haine, de dépossession et d'exclusion, en premier lieu contre le peuple juif. Un processus fait de persécution, de déshumanisation, de «**désappartenance**» au genre humain.

La France de la collaboration, l'Etat français du gouvernement de Vichy et du maréchal Pétain, ont largement contribué à ce processus.

Le rôle de Vichy dans l'exclusion des Juifs

A partir de juillet 1940, 168 lois et règlements contre les juifs sont édictés dans notre pays. Ce fut d'abord la remise en cause des naturalisations, la privation de la nationalité française aux juifs d'Algérie, la mise en place d'un statut spécial pour les juifs. Toute activité dans la fonction publique, l'enseignement, la presse, le théâtre et le cinéma leur est interdite. La profession d'avocat, de médecin, les activités commerciales, industrielles ou financières également.

Ce fut aussi, l'interdiction de sortir le soir de leur domicile. L'interdiction de fréquenter les restaurants, les cafés, les cinémas, les marchés, les piscines, les bains douches municipaux, les bibliothèques, les musées, les terrains de sport.

Ce fut encore, la confiscation et la spoliation des biens et des entreprises. Ce fut l'obligation de porter l'étoile jaune.

Les premières rafles

Dès octobre 1940 est organisé l'internement des juifs étrangers dans les camps du sud de la France. En mai 41, les premières rafles par la police et la gendarmerie française ont lieu dans Paris. A partir d'août 41, la cité de la Muette à Drancy devient le principal camp d'internement des juifs de France.

Drancy devient ainsi l'antichambre de la déportation, l'antichambre vers Auschwitz. 75 000 personnes, un quart des juifs de France, seront déportés. Moins de 5000 en reviendront.

Bobigny, la gare de la déportation

23 407 hommes, femmes et enfants, embarquèrent ici, de cette gare de Bobigny, de cette « gare de la douleur ». Enfermés dans des wagons à bestiaux, des wagons plombés, Ils partaient pour un terrible voyage vers les « usines de la mort ». Ici, sur ces voies, de juillet 43 à août 44, 21 convois ont été formés par les SS à ce seul dessein d'extermination : 21 trains de malheur, 21 trains vers l'horreur.

Hommage aux victimes

En ce jour de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah et de prévention des crimes contre l'humanité, nous rendons hommage à ces millions de victimes innocentes. Hommage, à celles qui n'en sont jamais revenues comme à celle qui ont pu en réchapper.

Et nous nous inclinons. Nous nous inclinons devant leur douleur subie, celle de leurs familles, celle de leurs proches Et nous pensons à notre devoir, à notre responsabilité présente. Celle de ne jamais oublier. Celle de transmettre la mémoire et enseigner l'histoire.

Parce que nous savons où cela peut conduire, où cela a conduit. Nous devons prévenir et nous devons prémunir Présent et Avenir des résurgences de la haine raciste et de l'antisémitisme.

Dans ce monde contemporain trouble et troublant, nombreux sont ceux qui ne s'y reconnaissent plus, nombreux sont ceux qui ne s'y reconnaissent pas.

Trop nombreux sont ceux qui tragiquement s'y perdent. C'est pourquoi nous devons plus que jamais cultiver le lien qui fait sens à notre humanité. C'est l'ambition de notre projet de valorisation mémorielle et historique pour cette ancienne gare de déportation.

Le rôle de la gare dans la transmission de la mémoire et lieu d'éducation

Faire de ce lieu authentique de mémoire et d'histoire, un lieu de transmission, un lieu d'éducation, de connaissance et de savoir. Faire un lieu de recueillement et de réflexion, un lieu de tolérance, de respect de soi, de respect des autres, de respect de la vie. Faire un lieu pour la paix, de culture et d'apprentissage à vivre ensemble, à être ensemble. Un lieu d'humanité tout simplement.

Nous y parviendrons. Notre projet avance.

Dans quelques semaines nous choisirons l'équipe de maîtrise d'œuvre lauréate du concours que nous avons organisé pour la réalisation des aménagements nécessaires. En 2017 débiterons les premiers travaux.

Je veux remercier ici l'engagement financier du Ministère de la Défense, de la Région, de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Je veux également remercier pour leur partenariat, SNCF, le Département, la Fondation du Patrimoine, l'Education Nationale, le Mémorial de la Shoah, les associations mémorielles des déportés et leurs familles.

Avec, avec vous tous ici, nous avançons.

Mesdames, Messieurs,

Les heures sombres que traverse actuellement notre pays ne doivent pas nous faire faillir dans notre détermination. Ne doutons jamais de la justesse de notre démarche.

Je vous remercie de votre attention.

NB : Dans ces interventions, les intertitres sont de la rédaction

Représentation des élèves musiciens de la classe clarinette, de deux interprètes féminines, élèves de la classe de chant, l'ensemble de cette manifestation artistique sous la direction de M.Arthur Thomasin, directeur du Conservatoire Jean Wiener de Bobigny qui intervient entre chaque fragment alterné d'œuvres musicales et vocales comme dans «Chanson, Pont de Cé de Francis Poulenc, dans Chassidic Nigunim «Klezmer» Traditionnel arrangé par Mike Curtis et chant hébraïque de Maurice Ravel et de textes du poète et résistant Serge Smulevic, déporté le 16 novembre 1943 à Auschwitz d'où il est transféré à Buna Monowitz (Auschwitz III) où se trouve Primo Levi dans le Kommando des chimistes où il est soigné par le Professeur Robert Waitz de la Faculté de Médecine de Strasbourg.

Dans son témoignage publié dans le supplément au N° 89 de la Lettre de l'AFMA Mars 2016, notre camarade Jean Samuel, président de l'AFMA de Strasbourg aujourd'hui décédé, compagnon de Primo Levi dans le Kommando des chimistes évoque la personnalité du Prof. Robert Waitz, cité ci-dessus.



Les voies ferrées d'où partaient les convois



Illustration sur le Mur



Discours de M. Thomasin



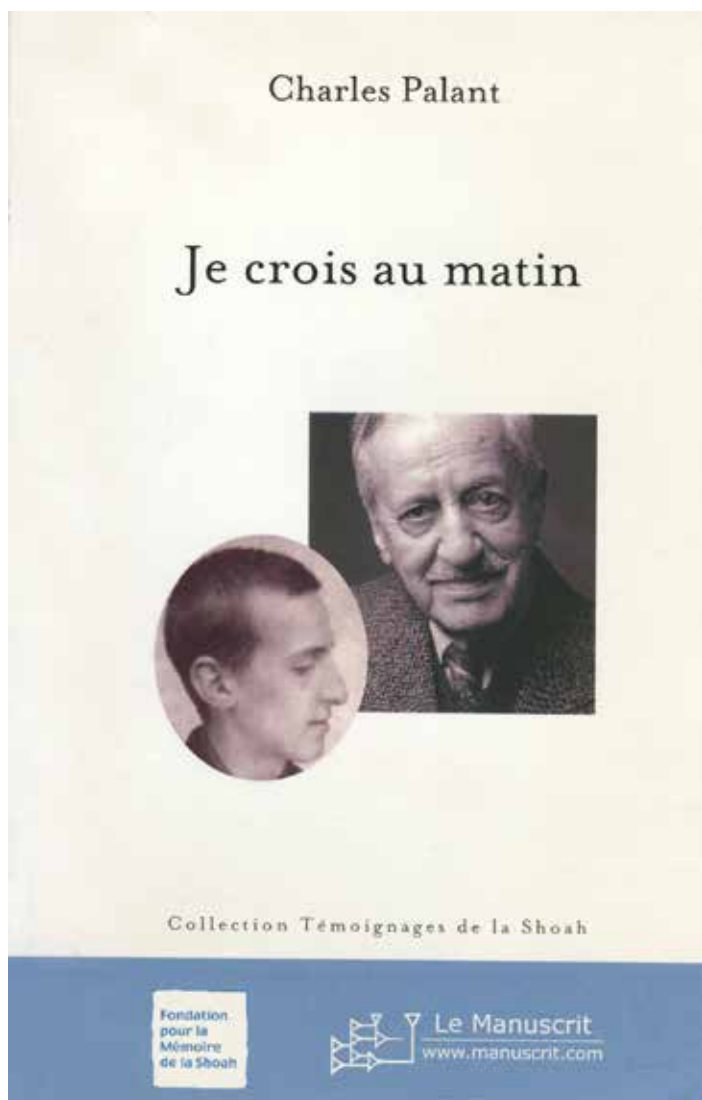
J.Celiset, Isabelle Choko et G.Bénichou déposant la gerbe de l'AFMA



Les clarinettiste du Conservatoire



Recueillement devant le parterre de fleurs



Un grand témoin, Charles Palant nous a quittés

Avec la disparition de Charles Palant 94 ans, les anciens déportés d'Auschwitz, les militants de la mémoire et ceux attachés au combat permanent contre l'antisémitisme et le racisme et au-delà, viennent de perdre un grand témoin.

Charles Palant est né à Paris en 1922 dans le quartier populaire de Belleville où, comme sa famille, les Juifs immigrés vivaient alors nombreux. Très tôt, il exprime ses convictions et son engagement au service des autres. Délégué syndical en 1936, membre de la Ligue internationale contre l'antisémitisme, il participera après la guerre à la fondation du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (Mrap) dont il sera ensuite secrétaire général. À Lyon, en août 1943, Charles Palant, résistant, est arrêté par la Gestapo avec sa mère et sa soeur. Internés au Fort Montluc, ils sont déportés en octobre vers Auschwitz. Lui seul en réchappera, après avoir connu la «marche de la mort» et la libération de Buchenwald. Même au coeur des plus terribles épreuves, il a conservé une foi inébranlable en l'homme qu'il a su si bien exprimé dans son livre «Je crois au matin». (Ed. Le Manuscrit au Mémorial de la Shoah).

Président de l'Amicale des déportés de Buna-Monowitz, Vice-président de l'Union des Déportés d'Auschwitz, administrateur de la Fondation pour la Mémoire de la déportation et membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme depuis 1983. Médaillé militaire et Commandeur de

la Légion d'Honneur. En 2015 il publie chez Oskar éditeur un livre intitulé : «Résister pour survivre» où figure son discours prononcé en 2012 au Plateau des Glières, haut lieu de la Résistance : «Soyons fiers d'être des hommes».

Plus récemment en 2015 dans un livre «Traces de l'enfer, 6 rescapés racontent l'horreur des camps» paru aux Ed. Larousse 384 p.17, 90 euros préfacé par Georges Bensoussan, transcription des interviews de Charles Palant, Ida Grinspan, Sarah Montard, Henri Borland, Victor Perahia et Marceline Loridan-Ivens. Les témoignages de cette infime minorité qui a survécu vous prennent au coeur et vous laissent entre colère, admiration et compassion comme le mentionne Jean- Pierre Vittori dans le Patriote résistant de septembre 2015.

Personnellement, j'avais avec Charles une relation privilégiée d'amitié et de partage des mêmes valeurs. Au nom de l'AFMA je présente nos condoléances attristées à ses enfants.

J. Celiset

Roger Trugnan, grand militant de la Mémoire n'est plus

Roger Trugnan nous a quittés ce 15 février à l'âge de 92 ans. Ancien déporté et résistant, il contribua à la fondation «Mémoire des résistants juifs de la MOI». Commandeur de la Légion d'Honneur.



Dès l'occupation nazie, il s'engage en tant que communiste dans le 11e arrondissement. Sa soeur est arrêtée à l'âge de 14 ans. Arrêté à 20 ans par la Brigade Spéciale de la Police, transféré à Drancy, il est déporté à Auschwitz et transféré à Jawischowitz, camp annexe et affecté à la mine de charbon avec d'autres comme H.Krasucki et S.Radzinski où il retrouve d'autres résistants des Brigades internationales de toute nationalité. C'est là qu'il fera connaissance avec Henri Moschkovitch dit Moraud qui deviendra le fondateur de l'AFMA. Il participe à la « Marche de la mort » qui le conduit à Buchenwald où il fait partie du Comité de libération et où il lira la version française du Serment.

Libéré et de retour, il participe à tous les combats pour la justice et la démocratie. Il sera un militant de la mémoire.

Dans le livre «Jawischowitz, annexe d'Auschwitz, 45 déportés et 8 mineurs polonais témoignent pour l'avenir» dont l'AFMA possède les droits d'auteur, on peut lire son témoignage.

Il y a deux ans, j'avais tenté sans succès de le joindre, pour la télévision polonaise, il était le dernier survivant dont le récit figure dans ce livre. Au nom de l'AFMA, je présente nos condoléances attristées à son épouse et à sa famille.

J. Celiset

Les articles signés et publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la rédaction.

Marseille se souvient

24 janvier 2016

73^e anniversaire des rafles du Vieux-Port et de l'Opéra

Raffles de grande ampleur à l'instar de celles qui se sont déroulées à Paris :
- quartier de l'Opéra centre-ville dans la nuit du 22-23 janvier 1943,
- quartier du Vieux-Port dans la nuit du 23-24 janvier 1943

Expression de la collaboration active des autorités françaises à la politique génocidaire nazie comme le montre, si cela était nécessaire, la présence affichée de René Bousquet, secrétaire général à la Police (avril 1942-décembre 1943) dans le Gouvernement Laval et du général Karl Oberg, chef supérieur de la S.S et de la Police, responsable pour la France de la mise en œuvre de la « solution finale » (mai 1942-juillet 1944), venus tout exprès à Marseille pour mener à bien l'opération.

Des forces de l'ordre considérables, françaises, en tenue et en civil, se sont chargés des opérations policières qui ont débuté le 22 janvier et se sont poursuivies jusqu'au 28.

Dimanche 24 janvier, avec l'aide de la police française, les Allemands ont pris en main l'évacuation du quartier nord du Vieux-Port qu'ils ont ensuite dynamité.

Au total : - 1642 personnes raflees, toutes acheminées de la gare d'Arenç à Compiègne pour être déportées ; c'est là que leur destination finale diffère : camps d'extermination pour les juifs, camps de concentration pour les autres - destruction d'un quartier, des milliers de sinistrés.

Deux cérémonies du Souvenir à l'invitation de Jean-Claude Gaudin, Maire de Marseille, des associations de Déportés et de Mémoire, du Consistoire israélite de Marseille en présence des représentants des pouvoirs civils et militaires et avec la participation active des jeunes.

Les différents intervenants se sont accordés sur quelques thèmes majeurs qui ont donné à cette commémoration une dimension civique : retour sur ce passé tragique, inquiétude dans ce présent où s'installe un climat de violence et d'intolérance, où les agressions antisémites se multiplient, où les attentats meurtriers appréhension d'un avenir dans lequel on pourrait craindre que l'Histoire ne se répète, importance de la transmission aux nouvelles générations de ces faits passés et des valeurs républicaines.



Vue d'ensemble de l'assistance

Place Daviel 10h

L'assistance s'est rassemblée face au Mémorial de la Déportation, encadré par les porte-drapeaux, monument érigé en mémoire des victimes des nazis morts dans les camps,

Allocution remarquée de Denise Toros-Marter, Présidente de l'Amicale d'Auschwitz Marseille-Provence : témoignage d'une Marseillaise déportée avec sa famille à Birkenau, 'libérée' le 27 janvier 1945 par l'arrivée des troupes soviétiques mais revenue seule à Marseille.

Raymond Alexander, Président de la Mémoire Vive de la Résistance et Francine Esalier, Présidente de l'Amicale d'Oranienburg s'exprimèrent ensuite.

Moment de grande émotion lorsque deux jeunes lauréats du concours de la Résistance et de la Déportation nous ont lu le poème Les Rafles composé par Albert Aben ; il fut Secrétaire Général de l'Amicale d'Auschwitz et de l'AFMA, région Marseille-Provence.

Moment de recueillement lorsque les élus et les représentants des associations de Mémoire, chacun accompagné de deux adolescents, déposèrent une gerbe au pied du monument : celle du Conseil régional portée par Caroline Pozmentier qui en est la vice-présidente et est aussi copré-

sidente de l'AFMA de Marseille ; celle de l'Amicale d'Auschwitz portée par son Secrétaire Général, Maurice Finkelstein et deux survivants d'Auschwitz, Denise, la Présidente et Albert Veissid ; celle de l'AFMA fut déposée par son Président Albert Barbouth, Robert Mizrahi dont la mère déportée à Birkenau et Bergen-Belsen ne revint pas et le Président du Comité français pour Yad Vashem, Serge Coen.

Le chant des Partisans et la Marseillaise ont clos cette cérémonie très officielle.

Place de l'Opéra 11h

La cérémonie qui se tient en ce lieu depuis le début des années 1990 a été voulue par l'Amicale d'Auschwitz qui intercédait dans ce sens auprès de la municipalité, afin de garder en mémoire le destin tragique des familles juives prises dans ces rafles

En effet, 1642 personnes raflees à Marseille furent acheminées à Compiègne où elles furent triées :

- 782 parce que juives furent transférées à Drancy et embarquées à la gare du Bourget dans les convois 52 et 53 des 23-25 mars 1943 à destination de Sobibor où elles furent toutes assassinées.

- les autres, non juives, furent déportées vers les camps de concentration d'Oranienburg, Sachsenhausen, Mauthausen, Buchenwald ; un contingent fut mis interné dans les îles anglo-normandes, à disposition de l'organisation Todt (construction de fortifications)

Sur le parvis de l'Opéra ont pris place les représentants des associations et les personnalités officielles, la chorale Rénaïm, et aux extrémités, deux groupes d'adolescents : des lauréats du concours de la Résistance et de la Déportation, des membres du mouvement Abonim Dror arborant drapeau et slogan *Non à l'oubli, plus jamais* çà

Une cérémonie émouvante au cours de laquelle les élus ont laissé la parole aux associations et qui débuta avec la lecture par Denise Toros-Marter du poème qu'elle composa en 1981 : Hantise suivie des interventions d'Albert Barbouth, Président de l'AFMA - Marseille,

Renée Dray-Bensousan, Présidente de la Commission de la Mémoire du CRIF, Gérard Bismuth, Secrétaire Général du Consistoire israélite de Marseille avec la contribution de la chorale Rénaïm qui interpréta *le Chant des déportés et Nuit et brouillard*

En présence d'une assistance nombreuse, rassemblée sur cette place proche du Vieux-Port : des familles de Marseille, beaucoup de passants en ce dimanche ensoleillé et d'une douceur printanière.

Les jeunes gens du mouvement Abonim Dror accompagnés par Maurice Finkelstein, ont déposé une gerbe au pied de la plaque apposée en 1993 par l'Amicale face à l'Opéra.

La cérémonie s'est achevée avec la lecture de la prière *El Mole Rahamim* et du *Kaddish* par le Grand Rabbine de Marseille, Ruben Ohana.

Mireille Champion

Le témoignage de Denise Toros-Marter et son poème Hantise sont publiés dans le supplément au n° 89 de la Lettre de l'AFMA consacré au Retour des déportés



Denise Toros-Martheret Albert Veissid.



Dépôt de gerbe de l'Amicale d'Auschwitz



Dépôt de gerbe de l'AFMA



Vue du Mémorial de la déportation.

Allocution d'Albert Barbouth, Président de l'AFMA de Marseille, Place de l'Opéra

Ce sont 12 000 policiers français, GMR, escadrons de gendarmerie et gardes mobiles venus spécialement de la France entière, qui vont procéder dans le petit matin du 22 janvier 1943, à l'arrestation de 250 familles juives dans ce quartier de l'Opéra où elles vivaient en raison de la proximité du Grand Temple de la rue Breteuil.

250 familles juives rafliées tôt le matin avec une brutalité inouïe, les gens sont emmenés dans la tenue dans laquelle ils se trouvaient au moment où les policiers ont franchi la porte, sans bagages ni objet personnel ; les familles ont été séparées dès le moment de leur arrestation et ne se sont jamais retrouvées.

Le cousin de Robert Mizrahi, Victor Algazi demeurait dans ce quartier, rue St Saëns et il raconte :

- On a frappé à la porte et ma mère toute tremblante a ouvert :
- Où est votre mari ?

- Je suis veuve et je vis seule avec mon fils.

. Vos papiers

Il vérifie les papiers de ma mère :

. Ah ! Vous êtes née à Izmir en Turquie !

J'ai fait mon service militaire dans les Dardanelles, les gens là-bas étaient très gentils avec nous.

Alors écoutez, fermez la porte et n'ouvrez à personne, ne faites pas de bruit et n'allumez pas la lumière jusqu'à demain.

Il sort, du bruit dans les escaliers :

Ici, c'est fait ils sont descendus.



Discours d'Albert Barbouth

Nous resterons cloîtrés pendant deux jours avant de partir à pied vers la Gavotte où une famille arménienne nous hébergera jusqu'à la libération.

A la suite de ces rafles, 1642 personnes seront dirigées vers Compiègne et 782 juifs seront déportés vers Sobibor par les convois 52 et 53 que l'on a appelés les convois des Marseillais. Ils seront tous exterminés dès leur arrivée ; aucun ne survivra.

Le lendemain 23 janvier, c'est la rafle du quartier du Vieux Port et l'évacuation d'environ 20 000 personnes, la plupart dirigées vers le camp de Fréjus et le 1er février c'est un convoi de 800 personnes dirigé vers Compiègne. Un grand nombre de juifs se trouvent dans ce convoi.

Après la libération, la poignée de survivants ont essayé de raconter l'enfer mais personne n'a voulu les écouter et c'est bien des années après, avec l'arrivée des négationnistes, que l'Amicale des déportés d'Auschwitz, sa Présidente Denise Toros-Martheret, Ida Palombo, Henriette Cohen, Simon Hochberg, Maud Bloch, Albert Aben, Victor Algazi et tant d'autres ont commencé à témoigner dans les établissements scolaires de notre région pour transmettre auprès des jeunes générations la mémoire de ce qui a été le plus grand génocide de l'histoire de l'humanité.

73 années se sont écoulées depuis et aujourd'hui les plaies ne sont toujours pas refermées et des actes graves envers notre communauté sont perpétrés chaque jour. Il nous appartient, eu égard à tous ceux qui ont péri au cours de la plus grande catastrophe de tous les temps, de lutter contre tous les extrémistes et contre toutes les formes d'antisémitisme afin que plus jamais nous n'ayons à vivre ou à revivre ces jours dramatiques.

C'est ce que l'A.F.M.A. s'efforce de faire en continuant le travail de transmission de la Mémoire initié par les survivants des camps d'extermination.

Albert Veissid

**déporté à Auschwitz (juin 1944 - janvier 1945) A 12063
son nom figurait dans une bouteille retrouvée en 2009
à proximité du camp**

Arrêté à Lyon en 1943, détenu dans le camp de travail de Miramas (Bouches-du-Rhône) finalement interné à Drancy en février 1944, j'ai été déporté dans le convoi 75 parti de la gare de Bobigny le 30 mai 1944.

J'avais 20 ans

A Auschwitz I, je me suis déclaré maçon et j'ai été affecté à un kommando chargé de consolider un bunker pour en faire un abri anti-aérien. Puis comme j'étais musicien, j'ai fait partie de l'"orchestre" du camp.

Le 18 janvier 1945 : Auschwitz I a été évacué : ce fut la « marche de la mort » jusqu'à Gleiwitz puis le train à destination de Buchenwald puis Berga (usine souterraine). En avril 1945, le camp a été évacué ; deuxième «marche de la mort». J'ai été finalement "libéré" à Karlovy Vary (République tchèque actuelle) par l'arrivée des Américains car l'armistice était signé, les SS avaient fui. Les Américains nous ont conduits à Nuremberg . J'ai regagné la France : Charleville, à Paris l'hôtel Lutetia, Lyon.

En 2009, j'apprends avec stupeur que mon nom a été retrouvé dans une bouteille. Je ne comprenais pas comment mon nom a pu arriver dans une bouteille.

Les journaux en ont parlé, des journalistes m'ont contacté.

La bouteille a été découverte par des ouvriers au cours de travaux de rénovation d'un centre de formation professionnelle, près du camp d'Auschwitz ; le bâtiment avait servi d'entrepôt aux SS ; ils ont trouvé la bouteille en abattant une cloison.

Dans la bouteille, il y avait une feuille datée de septembre 1944 avec 7 noms de déportés et leurs matricules : 6 Polonais et le mien !

J'étais dans ce *kommando* de maçonnerie ; à l'étage, il y avait des Polonais (ils n'étaient pas juifs) employés au ravitaillement ; moi, j'étais au rez-de-chaussée ; ils volaient aux SS des seaux de marmelade ; pour leur rendre service, je les cachais et ils venaient les récupérer plus tard. En échange, ils me donnaient un supplément de soupe.

Les Polonais ont écrit leurs noms sur une feuille, sûrement pour laisser une trace de leur existence ; ils ont rajouté mon nom, peut-être pour me remercier de leur rendre service et ils ont emmuré la bouteille.

*Témoignage recueilli et transcrit par Mireille Champion
à Marseille 25/01/2016*



La chorale Renanim

LE TEMPS DES RAFLES ...

Janvier 43, tout sommeille dans les rues.
Malgré tous les échos, malgré tous les murmures,
Malgré tous les conseils, personne n'en a cure.
Les yeux se sont fermés, les rumeurs se sont tues.

Le 22, nuit d'horreur et de désolation.
La horde des affreux, armes à la bretelle
Comme des rats gavés éjectés des poubelles,
Fonce sur l'ennemi le chassant des maisons.

L'ennemi...cet enfant au doux regard plaintif,
Ce vieillard alarmé, ce bébé qui trépigne,
Cette mère effrayée, ce mari qui rechigne,
Quel crime ont-ils commis ? Aucun, ils sont nés juifs.

Crime qu'il faut punir. Ainsi l'a décidé
L'ordre dit nouveau au nom de la Morale
Qui créa à Wannsee la « Solution Finale ».
Des hommes, des complices, à ça se sont prêtés.

Des centaines d'innocents ont cru à la vertu
De ces hommes de main, policiers sans vergogne,
Se mettant au service de la vile besogne.
Le train les fit partir. Aucun n'est revenu !

Tant d'années ont suivi cette tragique nuit.
Doit-on avec le temps oublier tous nos frères.
Le sort n'a pas voulu qu'ils demeurent sur terre..
Ils étaient des milliers, la mort les a choisis.

ALBERT ABEN



Dépôt de gerbe des jeunes.



La plaque commémorative

Voyage d'étude, Auschwitz-Birkenau

Ce voyage d'étude, initié par Jan Pol, l'agence qui gère tous les ans notre voyage de la fin octobre et par l'AFMA ont emmené à Cracovie du 28 au 31 janvier 12 professeurs de lycée et collège.

La visite, a commencée par le camp de Plaszow, ancien camp de travail forcé transformé ensuite en camp de concentration créé surtout pour la population juive, après la liquidation du ghetto de Cracovie. Le deuxième jour, visite de Birkenau ou Auschwitz II le matin, l'après-midi visite de Cracovie. La dernière journée, visite du camp

d'Auschwitz I le matin, l'après-midi visite de l'usine de Schindler, puis retour Roissy CDG.

La plupart des enseignants, ont pris beaucoup de notes sur les explications des guides des lieux visités.

Ci-dessous, les mails de Professeurs.

L. Tinader



Le groupe à la Judenrampe

Madame, Monsieur Tinader,

Nous souhaitons vous remercier infiniment, après ce voyage d'étude et de mémoire, fruit de la collaboration et de l'organisation conjointe de l'AFMA et de JAN-POL.

Le temps du week-end, sur votre proposition, nous avons pu découvrir, approfondir, en somme enrichir nos connaissances en particulier sur l'univers concentrationnaire mis en place par les nazis en Pologne lors de la Seconde Guerre Mondiale et tant d'autres aspects sur l'histoire du pays et de la ville de Cracovie. Au delà d'avoir pu en profiter sur le plan personnel, nous allons maintenant, par le truchement de notre rôle éducatif, celui de la transmission, pouvoir en faire aussi profiter nos élèves. Ce voyage a également permis de renforcer notre conviction, notamment par la présentation de modalités concrètes (transport, hébergement, guidage, ..) ainsi que la visite de différents sites et de musées, de l'importance d'emmener sur place nos élèves.

L'accueil et l'accompagnement qui nous ont été réservés lors de ce week-end ont été remarquables en tous points. Ce voyage a aussi été l'occasion de rencontrer des collègues et de partager ainsi nos projets pédagogiques mais aussi des personnes de tous horizons intéressées à cette question de la mémoire, dans une ambiance très sympathique.

A nouveau, nous vous remercions, Mme Siradag et vous-même, pour ce très riche et intéressant voyage auquel nous avons eu la chance d'être conviés. Nous restons disponibles, notamment pour le partage de photographies prises lors de ce séjour.

Bien à vous.

Michelle BOUILLAND-CHAUVEAU, Emeline BUISSON et Alexandre PARIS Collège François Villon - ST-FARGEAU-PONTHIERRY / Collège Les Pyramides – EVRY

Anne Marie Genieys

Encore un grand merci pour ce weekend si riche en émotions et en échanges amicaux et chaleureux. Je pense que vous avez raconté tout cela à votre épouse qui aurait apprécié la générosité de ce petit groupe. Nos sincères amitiés et à très bientôt j'espère.

Jacques Marot

Quelques photos de mauvaises qualités mais assez compromettantes, pour certaines, si Micheline les visionne...

Un très grand merci pour ce beau voyage si émouvant. Tout était parfait avec une mention particulière pour nos trois amies qui ont tant fait pour la réussite de ce séjour. Depuis le temps que je suis, avec tant d'émotions à chaque fois, avec mes amis Michel et Alain sur le quai de la gare de Bobigny j'ai été au bout du "chemin" de misère de ces milliers de femmes, d'hommes et d'enfants. C'est une banalité de dire que ce séjour sera un des grands moments de ma vie.

Un grand merci à l'AFMA. En vous espérant tous les deux en bonne forme, recevez toute mon amitié.



L. Tinader, Mme Siradac de Jan Pol et Natalia notre guide

Ce samedi 6 février 2016, l'AFMA a accueilli dans ses locaux d'exposition de Drancy, l'AG de la AFMD du 93.

Avant l'ouverture de la réunion, j'ai rappelé que Marie -Claude Vaillant- Couturier a été présidente d'Honneur de la Fondation Mémoire de la Déportation créée en 1990.

Marie-Claude Vaillant- Couturier, faisait partie de l'Amicale d'Auschwitz, elle -même déportée dans ce camp.

A la création de l'AFMA en 1987, Marie -Claude Vaillant -Couturier fut une militante convaincue pour la création de notre association, et est restée toujours fidèle à nos objectifs. L'AFMA, elle-même adhérente à la FMD, se devait d'accueillir cette AG.

Rapport moral lu par le président Thierry Berkover, suivi du rapport d'activité présenté par Mme Françoise Bulfay dans lequel elle remercie l'AFMA pour sa contribution financière à l'exposition de l'hôtel Lutétia.

A l'évocation de la rénovation de la statue des fusillés de Châteaubriant, je suis intervenu pour préciser que l'AFMA donnera de la terre prélevée dans la prison de ce que fut le camp de Drancy de 1941 à 1944, pour la mettre dans une alvéole du socle de la statue en cours de rénovation.

L'AG se termine par un dépôt de gerbe au Monument.

L. Tinader

Erratum : pages 17 de la lettre de l'AFMA N° 88, il faut lire : L'étoile d'or de l'étoile civique, et non l'étoile civique en or.



Dépôt de la gerbe de la FMD par A. et T. Berkover

YOM HASHOAH

A Paris au Mémorial de la Shoah. Lecture des noms des déportés juifs de France du convoi 1 au convoi 31. Commencée le 4 mai à 18h jusqu'au 5 mai à 19h . Comme les années précédentes, avec la même ferveur cette cérémonie d'hommage aux victimes sans sépulture sera suivie par de très nombreuses familles de déportés ainsi que des personnes attachées au devoir de mémoire.

Pithiviers et Beaune-la-Rolande

Dimanche 15 mai 2016 à 10h. Il y a 75 ans, le 14 mai 1941 avait lieu la première rafle de grande ampleur à Paris, près de 4 000 juifs étrangers seront arrêtés et internés dans ces camps situés dans le Loiret. L'AFMA sera présente à ces commémorations.

L'AFMA EST EN DEUIL

Cécile Celiset nous a quittés le 2 Décembre 2015.

Epouse de notre Cher Président, Jacques Celiset, elle participait activement à la vie de notre Association.



Malgré sa très grave maladie, elle a lutté jusqu'au bout pour être présente aux côtés de son époux. Ce couple extraordinaire, que nous avons tous admiré, a toujours œuvré pour les valeurs de la République, les droits de l'homme, et a été présents pour participer à la lutte contre la barbarie.

La douleur de Jacques est immense, comme nous avons pu l'imaginer lors de la Cérémonie au Cimetière du Père Lachaise qui a eu lieu le 8 Décembre 2015.

Nous espérons de tout cœur que Jacques pourra continuer à rester parmi nous comme par le passé, et remplir son rôle de Président, ainsi que celle du Directeur de notre journal.

Sa présence nous est indispensable car il est l'âme de notre Association.

Nous resterons toujours près de lui pour l'aider dans sa peine et dans ses activités.

Pour le Bureau de l'AFMA, Isabelle Choko-

Archives départementales de la Seine Saint Denis

Grandir après la Shoah

Dessins d'enfants dans les foyers, patronages et colonies de vacances de l'UJRE (Union des Juifs pour la résistance et l'entraide) 1945-1951

Exposition du 25 janvier au 29 avril 2016, réalisée en partenariat avec les Archives du Parti communiste français et le Musée de l'Histoire vivante de Montreuil.

54 (ex 18) avenue du président Salvador Allende 93 000 Bobigny – de 9h à 18h

Des déportés se souviennent de leur libération
Le temps de la Mémoire



70^e anniversaire de la libération des camps
1945 - 2015

Supplément au N°89 - Mars 2016 publié par l'Association Fonds Mémoire d'Auschwitz - Loi 1901 - Paris n° 243476
17, rue Geoffroy l'Asnier - 75004 PARIS - Tél. et Fax : 01 48 32 07 42 - C. E. P. : 3769183 E PARIS - Site : www.afma.fr
Directeur de la publication : J. Celiset - Commission paritaire n°1212A006296 - Imprimerie SHPE, 91350 GRIENVY 15€

Des déportés se souviennent de leur libération

C'est le titre du supplément qui est joint au n° 89 de la Lettre de l'AFMA dont le fac-similé de la couverture figure sur cette page.

Ces récits sont le fruit du travail de plusieurs mois pour enregistrer les témoignages de quelques anciens déportés, survivants des marches de la mort et encore en vie et d'autres témoignages de déportés aujourd'hui disparus en faisant appel à leurs écrits laissés comme des souvenirs pour ne pas oublier.

Nous sommes redevables à ceux déportés, qui ont relaté des périodes du vécu de leur vie dans cet univers concentrationnaire, rappel douloureux où l'issue programmée par les nazis était leur mort.

C'est la contribution de notre association, l'AFMA pour commémorer le 70^e anniversaire de la libération des camps, hommage non seulement pour quelques-uns mais symbole pour l'ensemble de ceux qui furent massacrés en raison de leur naissance.

Ces récits sont appelés à être conservés par chacun d'entre nous. Ils viendront s'ajouter sans doute à tous les textes déjà publiés sur le sujet de la déportation et l'anéantissement d'êtres humains à nul autre comparable, la Shoah.

Ce devoir de mémoire qui est inscrit dans nos statuts trouve avec cette contribution la justification du travail de mémoire entrepris dès la naissance en 1987 de notre association qui fêtera ses 30 ans d'existence l'année prochaine.

Ce numéro représente des frais supplémentaires en termes de maquette, composition, mise en page, impression et envois postaux. Pour nous permettre de poursuivre nos activités de mémoire, nous faisons appel à votre générosité sous forme de dons :

Don de 15 euros... Don de 20 euros... Don de 30 euros... Don autre...

Un Cerfa vous sera délivré vous permettant une remise de 66% du montant de votre don à adresser à : l'AFMA 4, rue Arthur Fontaine, Cité de la Muette 93700 Drancy

*Le Président Jacques Celiset
vous remercie de votre générosité.*

ASSEMBLEE GENERALE - DIMANCHE 20 MARS 2016 à 9h30

dans les salons du Relais Paris-Est 4, rue du 8 mai 1945 (Cour d'honneur de la Gare de l'Est. Parking payant)
Déjeuner prévu Prix : **35 euros**

L'inscription doit être retournée avant le 14 mars 2016 accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de l'AFMA à l'adresse suivante : AFMA 4, rue Arthur Fontaine, Cité de la Muette 93700 Drancy
(Voir formulaire qui vous a été envoyé)

COTISATION 2016

Nom : Prénom :

Adresse complète Préciser bâtiment ou appartement :

Votre courriel : Numéro de téléphone :

- Cotisation Adhérent : 32 € Etudiant 15 €
 Abonnement au bulletin : 10 €
 Don de soutien :
Soit un total de :

Bulletin accompagné du règlement à retourner à L'AFMA, 4, rue Arthur Fontaine, cité de la Muette - 93700 Drancy